

A.S.A des Bordes  
Mairie  
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DES DE  
L'ASSEMBLEE DES  
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 6 février 2023, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION AG 1**

**Objet : rapport d'activité 2022**

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 3 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président  
FABRICE GILLAIZEAU

## Liste d'émargement

Propriétaire	Usager	Souscriptions		Signature
		S1	S2	
<b>BOUCARD Pierrette</b>				
	- BOUCARD Emilie	3,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	3,00	0,00	
<b>BROUILLAUD FABRICE</b>				
	- BROUILLAUD FABRICE	2,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	2,00	0,00	
<b>CHAUME HERVEL</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>GAY YVON</b>				
	- BOUCARD Emilie	8,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	8,00	0,00	
<b>GILLAIZEAU JAMES</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>GILLAIZEAU FABRICE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	55,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	55,00	0,00	
<b>LAPRADE PATRICK</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>MAZEAU ANNICK</b>				
	- AYMARD LAURENT	7,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	7,00	0,00	
<b>MUDRY MONETTE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>PEYROU MONIQUE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
<b>PORTIER FRANCOIS</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<u>Total de l'usager =</u>	0,00	0,00	
	<b><u>Total sur la Structure =</u></b>	<b>75,00</b>	<b>0,00</b>	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

A.S.A des Bordes  
Mairie  
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DES DE  
L'ASSEMBLEE DES  
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 6 février 2023, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION AG 2**

**Objet : information tarifs**

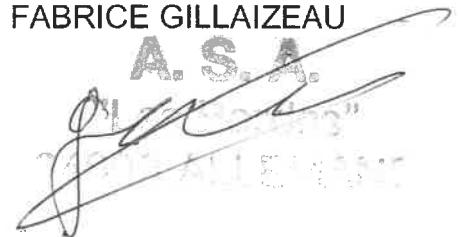
Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Charges fixes : 110 € HT/ ha
  - o 55 € HT / ha appel en mai
  - o 55 € HT / ha appel en Août
- Charge variable : 0.12 € HT / m<sup>3</sup> appel en novembre.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent

Le Président  
FABRICE GILLAIZEAU

## Liste d'emargement

Propriétaire	Usager	Souscriptions		Signature
		S1	S2	
<b>BOUCARD Pierrette</b>				
	- BOUCARD Emilie	3,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	3,00	0,00	
<b>BROUILLAUD FABRICE</b>				
	- BROUILLAUD FABRICE	2,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	2,00	0,00	
<b>CHAUME HERVEL</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>GAY YVON</b>				
	- BOUCARD Emilie	8,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	8,00	0,00	
<b>GILLAIZEAU JAMES</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>GILLAIZEAU FABRICE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	55,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	55,00	0,00	
<b>LAPRADE PATRICK</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>MAZEAU ANNICK</b>				
	- AYMARD LAURENT	7,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	7,00	0,00	
<b>MUDRY MONETTE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>PEYROU MONIQUE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>PORTIER FRANCOIS</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
	<b>Total sur la Structure =</b>	75,00	0,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

A.S.A des Bordes  
Mairie  
24600 ALLEMANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DES DE  
L'ASSEMBLEE DES  
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 21 février 2023 à 10h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 6 février 2023, s'est réunie à la mairie d'Allemans sous la présidence de Fabrice GILLAIZEAU

Mr AYMARD Laurent est élu secrétaire de séance.

### DELIBERATION AG 3

#### Objet : Information travaux à prévoir

Monsieur le président explique aux adhérents que la bêche dans le bassin est percée, en mauvais état et qu'elle fuit. Il demande ainsi aux adhérents s'ils sont d'accord pour demander des devis à des entreprises de terrassement et de fourniture de matériel pour réaliser cet aménagement. Une partie de ces travaux serait payée avec le fond de roulement de l'ASA, et une autre partie serait payée via la réalisation d'un emprunt sur une durée de 5 ou 10 ans.

Madame DUSSAUD Isabelle informe l'Assemblée des propriétaires qu'il est indispensable de remplacer le compteur de prélèvement. C'est un compteur en DN 150 posé en 2011. Ces compteurs doivent être remplacés tous les 9 ans. Monsieur GILLAIZEAU va demander à Monsieur BECK un devis pour la fourniture d'un compteur mécanique DN150.

Monsieur le président informe les adhérents qu'il serait judicieux d'installer un variateur de fréquence sur la pompe mise en place lors de la campagne de 2021. C'est une pompe KSB verticale. Mme DUSSAUD abonde dans ce sens, et informe l'assemblée des propriétaires que l'ASA peut déposer un dossier de certificat d'économie d'énergie (CEE) mais que cela doit être fait avant la réalisation d'un devis.

Madame DUSSAUD informe les membres présents que le plan de relance France-agriculture – volet sécheresse- permettrait de financer ces travaux à raison de 30%.

Après en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : Voix pour : 3, Voix contre : 0) décide :

- De donner tout pouvoir au président pour demander des devis pour la réfection du bassin
- De donner tout pouvoir au président pour demander un accord d'emprunt à la banque
- De donner tout pouvoir au président pour déposer un dossier sur la plateforme France agriculture

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
AYMARD Laurent



Le Président  
FABRICE GILLAIZEAU



«Les Bordes»  
24600 ALLEMANS

## Liste d'emargement

Propriétaire	Usager	Souscriptions		Signature
		S1	S2	
<b>BOUCARD Pierrette</b>				
	- BOUCARD Emilie	3,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	3,00	0,00	
<b>BROULLAUD FABRICE</b>				
	- BROULLAUD FABRICE	2,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	2,00	0,00	
<b>CHAUME HERVEL</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>GAY YVON</b>				
	- BOUCARD Emilie	8,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	8,00	0,00	
<b>GILLAIZEAU JAMES</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>GILLAIZEAU FABRICE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	55,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	55,00	0,00	
<b>LAPRADE PATRICK</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>MAZEAU ANNICK</b>				
	- AYMARD LAURENT	7,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	7,00	0,00	
<b>MUDRY MONETTE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>PEYROU MONIQUE</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
<b>PORTIER FRANCOIS</b>				
	- GAEC DES MICHELIES	0,00	0,00	
	<b>Total de l'usager =</b>	0,00	0,00	
		<b>Total sur la Structure =</b>	75,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =